



FLASH PNC

DS #226

19 février 2019



POINT D'ÉTAPE



Après 3 rencontres avec la Direction d'AIR FRANCE / KLM, de nombreux échanges téléphoniques et par mail, nous souhaitons partager un premier point d'étape avec vous.

Si nous intégrons AIR FRANCE, l'UNAC demande que cela soit fait sous la création d'un pôle régional, où les PNC HOP! garderaient leur rémunération, leur ancienneté et leur base (à l'instar du PS de LYS et NTE).

Cependant, pour la Direction d'AIR FRANCE / KLM, l'intégration n'est pas envisageable car cela ferait augmenter les coûts de la maison mère, ce qu'elle se refuse à faire. Pour les PNC, ils sont d'accord pour la création d'une filiale filiale PNC ; mais pour que les conditions soient intéressantes, le chemin est encore long...

Pourquoi JOON et pourquoi pas HOP!



Il faut rappeler que JOON s'est créée par l'externalisation de lignes AIR FRANCE avec des avions AIR FRANCE et du personnel AIR FRANCE (PNT et PS). Le métier de PNC était ainsi externalisé à moindre coût. L'entreprise ayant 18 mois d'existence, on ne peut pas comparer HOP! et JOON. HOP! est une entreprise déjà existante avec des salariés ayant pour la plupart entre 15 et 25 ans d'ancienneté.

La nouvelle Direction d'AIR FRANCE / KLM est ouverte au dialogue. Nous aussi, mais nous serons très attentifs quant aux conditions de travail, à la rémunération et aux bases des PNC.

Lors de ces échanges, nous nous sommes rendus compte que la Direction d'AIR FRANCE / KLM prenait juste connaissance du dossier.

BEN SMITH n'est arrivé qu'en septembre et pourtant il a déjà signé des accords catégoriels avec le PS, les PNC, les PNT et mis fin à JOON, là où son prédécesseur n'avait pas avancé.

Pour nous, les choses devraient avancer rapidement, la nouvelle gouvernance étant pragmatique et bien décidée à faire bouger les lignes (restées immobiles depuis bien longtemps). Mais nous veillerons à ce que cela ne se fasse pas au détriment des PNC HOP!

L'UNAC continuera à vous tenir informés.



Votre confiance nous engage !



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

